**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE PROVINCIAL DU 11 MARS 2024**

**Présents** : Douin Y, Ceulemans R, Boniver J, Croes D, Meyers L, Vincent JM, Maurage D

**Excusés** : Hakin L, Rousch H

1. **Club de Ninane** :

Suite à la communication d’un mauvais alignement pour une de leurs équipes, le club de Ninane a demandé à être reçu par le comité provincial pour pouvoir s’expliquer et avoir des réponses à leurs questions.

L’équipe A de Ninane devait se déplacer à Basècles dans le cadre de la 17ème journée de championnat. Le club de Basècles a demandé le report du match suite à la sélection d’un de leur joueur par l’Aile Francophone.

Ce match a été joué le samedi 2 mars, première date libre pour les avancés/remis. Pour ce match l’équipe de Ninane s’est déplacée à trois avec le premier joueur WO.

L’équipe B a bénéficié du forfait d’Ans en 1ère provinciale pour le match de la 17ème journée, match prévu le 24 février et a complété la feuille de match comme prévu.

Or suite au WO en équipe première le troisième joueur effectif de cette rencontre a un indice plus bas que le premier joueur de l’équipe de Ninane B, d’où le mauvais alignement.

Le club de Ninane ne remet pas en cause le règlement qui permet de remettre une rencontre si un joueur est sélectionné par l’Aile Francophone, mais trouve illogique d’être pénalisé pour un mauvais alignement alors que toutes les autres équipes de son club ont disputé la 17ème journée.

Le comité provincial comprend la requête du club de Ninane, mais ne peut donner une suite favorable à leur demande.

Le résultat de la rencontre Ans C – Ninane B de la 17ème journée devient 0 – 0 (Ans ayant déclaré forfait et Ninane ayant fait un mauvais alignement).

1. **Montées et descentes** :

En ce qui concerne les 1ères, 2èmes et 3èmes provinciales les prévisions peuvent être communiquées avec une quasi-certitude en sachant que tous les premiers et seconds de ces divisions seront montants et que les 10èmes devraient être tous repêchés.

Pour les autres divisions, il y a beaucoup trop de paramètres qui entrent en ligne de compte et il est difficile de s’avancer.

Les matchs de barrage ne sont plus organisés et les classements des équipes dans leur division se font, en cas d’égalité, sur base des confrontations directes. Pour ce qui est du classement de l’ensemble des divisions d’une même provinciale, les équipes seront classées en appliquant le quotient entre l’ensemble des matchs gagnés et l’ensemble des matchs perdus.

Exemple :

19 6 12 1 0 135 169 549 620 32 0,7981 (série A)

19 7 9 3 0 160 144 591 559 36 1,1111 (série B)

L’équipe de la série B est classée avant l’équipe de la série A.

1. **Noyaux**:

L’ensemble des provinces souhaite que le groupe de travail continue le projet des noyaux. Le groupe de travail sera désormais composé d’un membre de chaque province. Pour la province de Liège c’est D. Maurage qui participera aux travaux de ce groupe.

Une réunion est prévue dans les jours qui viennent et nous pensons que peut-être la solution serait d’avoir des noyaux avec des indices et non pas avec le nom des joueurs.

Le comité provincial du Hainaut a effectué différents sondage et notamment un concernant le passage au noyau en lieu et place de la liste des forces.

Le comité provincial du Hainaut s’engage à soumettre le projet aux clubs de sa province si celui-ci trouve une unanimité au sein du groupe de travail. Il demandera aux clubs, lors d’une assemblée générale provinciale, de voter le projet. Selon le résultat du vote, il adoptera le projet ou le refusera.

1. **Aile Francophone et Conseil National** :
* Aile Francophone aura son assemblée générale le mardi 26 mars. A l’ordre du jour, les nouveaux règlements concernant les montées et les descentes en IWB suite à la restructuration des séries nationales aussi bien en dames qu’en messieurs.

L’autre sujet principal abordé sera l’approbation des comptes de l’année écoulée ainsi que l’approbation du budget pour l’année à venir.

* Au conseil national du 2 mars, il y avait plusieurs modifications aux règlements qui ont été soumises aux votes. En voici les principales et les plus intéressantes :
1. Le projet d’une superdivision dames à l’indique de celle des messieurs a été retiré avant le vote.
2. La double appartenance pour l’ensemble des divisions nationales, régionales et provinciales n’a pas obtenu la majorité requise.
3. Un joueur qui reçoit une carte rouge lors d’un match ne peut être remplacé (ceci concerne la superdivision où l’on peut changer de joueur lors d’une rencontre).
4. Un joueur qui abandonne après avoir joué au moins un point et qui se met WO pour les autres rencontres, s’il ne rentre pas de certificat, perdra ses matchs et ceux-ci seront comptabilisés dans ses résultats individuels comme des défaites, les adversaires qui auront bénéficié du WO se verront attribué une victoire dans leurs résultats individuels.
5. Une modification avait été introduite pour sanctionner un joueur qui joue en double appartenance sans l’avoir annoncé. Cette sanction était de faire perdre toutes les rencontres auxquelles il avait pris part. Cette demande a été refusée et cela reste donc en état, que le joueur qui joue en double appartenance sans l’avoir annoncé sera retiré de la liste des forces dès que l’infraction aura été constatée sans avoir d’incidence sur le résultat des rencontres auxquelles il a participé.

En outre il sera interdit de réaffiliation pour la saison suivante.

1. **Divers** :
* Il y a pour l’Aile Francophone 15893 affiliés pour 15992 l’an passé à la même époque. Pour la province de Liège 3429 pour 3424 l’an passé.
* Plusieurs clubs ne sont pas en ordre avec la trésorerie malgré les rappels d’usage. Ceux-ci sont invités à solder leurs factures. Passé le dernier délai qui leur est accordé, toutes les équipes des clubs en infraction seront suspendues de compétition avec les effets que cela engendrent au niveau des points.
* La FRBTT a demandé que pour la rencontre de 1ère nationale entre Tiège et Vedrinamur, un juge-arbitre soit envoyé.
* Le club d’Ans nous a fait part d’un courrier concernant l’aménagement du calendrier plus en phase avec le nouveau rythme scolaire. Nous allons y répondre en étayant nos réponses.
* Les PPM ne rencontrent plus le succès des saisons passées, une réflexion quant à la réorganisation de ceux-ci est en cours.